

### Le Contrat Territorial Vienne Aval

Le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) est un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques, animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA). Principalement financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il rassemble une vingtaine de maîtres d'ouvrages et partenaires.

### Pourquoi un Contrat territorial sur la Vienne ?

La Vienne et ses affluents, tout comme chaque masse d'eau de France et d'Europe a reçu en 2000 des objectifs d'atteinte du bon état des eaux fixés par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE). Ainsi, il est



de la responsabilité des gestionnaires au niveau local de mettre en place les mesures nécessaires à l'atteinte de la bonne qualité des eaux. Le Contrat Territorial Vienne Aval

est un document de planification locale, qui permet la mobilisation de financement et la mise en place d'actions concrètes.

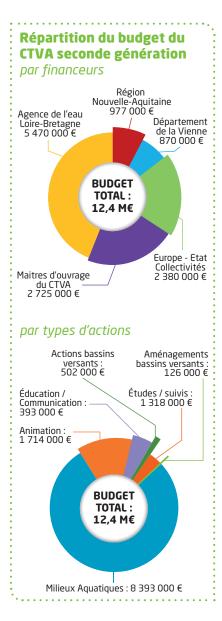
#### Une démarche collective et concertée

C'est sur un principe partenarial que s'est fondé le Contrat Territorial Vienne Aval. La contribution active de tous les acteurs du territoire a donné lieu à la définition du programme d'actions, suite à l'établissement d'un état des lieux et d'une stratégie partagée.

#### Bilan et perspective

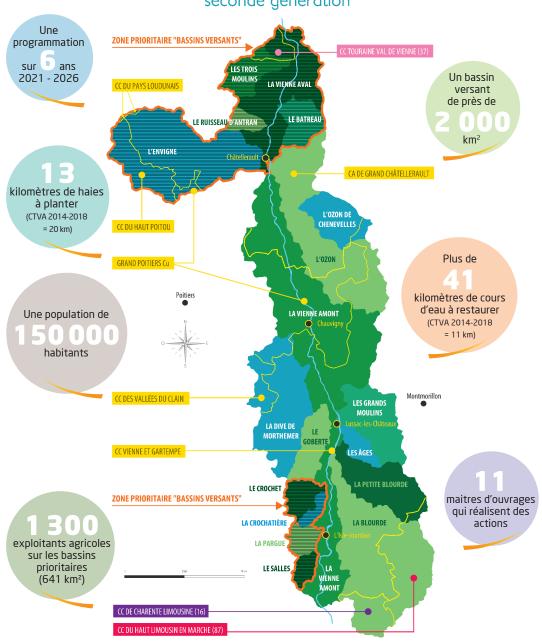
D'un montant de 4 762 000 €, le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) 2014-2018 a permis de lever certaines pressions sur les milieux aquatiques, mais toutes les masses d'eau n'ont pas encore atteint le bon état écologique exigé par la DCE.

Programmé pour une durée de 6 ans, de 2021 à 2026, le CTVA seconde génération permet de tenir compte des dysfonctionnements constatés et de poursuivre cette démarche partenariale sur un périmètre d'intervention étendu à l'ensemble du bassin versant de la Vienne (cf. carte). Il se compose de 6 grands types d'actions portées par 11 maîtres d'ouvrages qui sont principalement des associations et des établissements publics (cf. graphique).



## CARTE DES MASSES D'EAU DU CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AVAL (CTVA)

seconde génération



# Une approche globale avec des enjeux ciblés

Six enjeux principaux ont été identifiés sur le territoire. La transversalité et la complémentarité des orientations stratégiques doivent permettre la coordination des actions en faveur des milieux sur le grand cycle de l'eau.

#### L'enjeu qualité

Reconquérir et préserver la qualité physique (turbidité...) et physico-chimique (pollutions diffuses...) de la ressource en eau.

#### L'enjeu quantité

Rétablir l'équilibre quantitatif entre la ressource en eau disponible dans le milieu et la demande pour les différents usages (irrigation, eau potable, production d'énergie...)

#### L'enjeu biodiversité aquatique

Améliorer la résilience des espèces autochtones par la restauration et la préservation de l'état des cours d'eau et des milieux associés (zones humides...)





#### L'enjeu adaptation au changement climatique

Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

#### L'enjeu eau potable

Assurer la disponibilité et la potabilisation de l'eau face aux altérations qui menacent l'exploitation de certains captages.

#### L'enjeu connaissance

Développer les connaissances pour mieux cerner les problématiques et les actions à engager. Sensibiliser et associer le public aux différents enjeux.



## 6 grands types d'actions

Le CTVA décline ses actions en deux volets : milieux aquatiques et bassins versants. Le premier doit permettre un travail global sur la restauration, la préservation et la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, annexes hydrauliques, zones humides). Le second prend en compte la source des pollutions, leur émission et leur transfert dans le milieu naturel. Les actions de ce volet se concentreront sur les bassins prioritaires (cf. carte), où la lutte contre les pollutions diffuses apparaît comme stratégique pour atteindre les objectifs de la DCE. Des études et des suivis sont associés aux différents travaux pour agir de facon ciblée et mesurer leur efficacité. Ils permettront d'améliorer les connaissances des milieux pour établir de futures actions. Afin de partager les connaissances, sensibiliser et impliquer les différents publics aux actions du CTVA et aux enjeux des milieux aquatiques, des supports de communication et des animations sont également engagés.



**Milieux Aquatiques** Ex. : Travaux hydromorphologiques sur la Parque

CCVG

Alain Boullat



Ex. : Journée de sensibilisation auprès des élèves de Lussac-les-Châteaux au bord du Petit-Moulin













Acquisition et restauration des zones humides, animation réseaux d'acteurs



Journées techniques, formations, diagnostics et accompagnement des agriculteurs



Inventaires zones humides études et suivis d'espèces protégées





Préservation des zones humides de la réserve naturelle du Pinail, recherche, animations



Journées techniques, formations, diagnostics et accompagnement des agriculteurs



Journées techniques, formations, diagnostics et accompagnement des agriculteurs



Coordination du CTVA, restauration des cours d'eau, de mares et plantation de haies



Journées techniques, formations, diagnostics et accompagnement des agriculteurs



Restauration de cours d'eau et de frayères



Restauration des cours d'eau et des zones humides



Plantation de haies

#### Les principaux partenaires institutionnels











#### · Les financeurs principaux





















#### **Contact:**

8 rue du 8 mai 1945 - 86 210 BONNEUIL-MATOURS anim@vienne-aval.fr - www.vienne-aval.fr 05 49 85 20 09